

GalatéePro

DU CHAMP À L'ASSIETTE

La réglementation en direct

Un accès direct à une réglementation mise à jour et consolidée dans les domaines d'activité de la direction générale de l'alimentation (DGAL) pour les professionnels et les partenaires.

➤ galateepro.agriculture.gouv.fr



Qu'est ce que GalatéePro ?

GalatéePro est une base réglementaire destinée à améliorer l'accès à la réglementation en vigueur dans les domaines de compétence' de la direction générale de l'alimentation (DGAL). Cette base s'inscrit dans la démarche « simplifions ! » du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Elle s'adresse aux professionnels et aux partenaires de la DGAL et des services en charge des contrôles sanitaires, vétérinaires, alimentaires et phytosanitaires.

Que trouve-t-on dans GalatéePro ?

- les **textes réglementaires relatifs aux domaines d'activités de la DGAL** (les textes nationaux du JO RF et les textes communautaires du JO UE).
- les « plus » de GalatéePro : une mise à jour quotidienne, un accès aux textes en vigueur dans leur version consolidée² et en archives, la version originale et les versions successives.

Comment fonctionne GalatéePro?

GalatéePro comporte deux bases de recherches spécialisées :

- une base « **réglementation aliments et animaux** » pour les usagers et partenaires en relation avec les services régionaux et départementaux en charge des contrôles sanitaires, vétérinaires, alimentaires et phytosanitaires.
- une base « **réglementation végétaux** » pour les usagers et partenaires en relation avec les services régionaux de l'alimentation pour les missions phytosanitaires (DRAAF/SRAL).

Les textes transversaux (paquet hygiène, contaminants,...) sont accessibles à partir de chacune des deux bases.

GalatéePro permet une recherche avancée par critères simple ou avancée (nature du texte, date de signature...) avec également une possibilité de recherche sur tous les mots du texte.

⁽¹⁾ Santé et protection des végétaux - Santé et protection des animaux - Sécurité sanitaire des aliments - Qualité de l'alimentation / ⁽²⁾ La consolidation d'un texte consiste à prendre en compte ses modifications successives en les intégrant au fil du texte original afin de disposer de la version écrite intégrale du texte en vigueur.